



Co-funded by the
Erasmus+ Programme
of the European Union



**LPEB - LICENCE PROFESSIONNELLE EN FORMATION OUVERTE ET À
DISTANCE POUR LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE ET
ENVIRONNEMENTALE DES BÂTIMENTS
EN FÉDÉRATION DE RUSSIE, EN CHINE ET EN AZERBAÏDJAN
N°561732-EPP-1-2015-1-FR-EPPKA2-CBHE-JP**

EVALUATION INTERMEDIAIRE

avril 2016

Tsvetelina KANEVA
Centre pour le Développement et l'Innovation

Sofia
avril 2016

Cette publication ne reflète que les opinions des auteurs, et la Commission européenne ne peut pas être tenue responsable de l'usage qui peut être fait des informations présentées.

CONTENU

1. INTRODUCTION	3
2. CADRE DE L'EVALUATION INTERNE	5
3. POINT DE DEPART.....	5
4. RESULTATS DE LA PREMIERE ENQUETE.....	7
4.1. Importance du projet pour les pays bénéficiaires.....	7
4.2. Engagement des partenaires.....	8
4.3. Evaluation de la réunion.....	9
5. RECAPITULATIF	11
5.1. Pérennité.....	11
5.2. Efficacité	11
5.3. Efficience.....	13
5.4. Contexte multiculturel.....	13
5.5. Innovation	13
6. POINTS POSITIFS, PROBLEMES ET RECOMMANDATIONS	14
6.1. Aspects positifs par rapport à la réunion :	14
6.2. Aspects positifs par rapport au projet :	14
6.3. Aspects négatifs et mesures.....	15
6.4. Recommandations.....	15
7. ANNEXE: QUESTIONNAIRE D'EVALUATION	17

1. INTRODUCTION

Ce document fait partie du processus global d'évaluation du projet **LPEB - LICENCE PROFESSIONNELLE EN FORMATION OUVERTE ET À DISTANCE POUR LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE ET ENVIRONNEMENTALE DES BÂTIMENTS EN FÉDÉRATION DE RUSSIE, EN CHINE ET EN AZERBAÏDJAN (N°561732-EPP-1-2015-1-FR-EPPKA2-CBHE-JP)** et présente les résultats du premier tour d'évaluation du projet.

Comme tous les rapports d'évaluation prévus, celui-ci suit la stratégie d'évaluation présentée et validée lors du premier comité de pilotage.

Ce rapport évalue les aspects généraux : le point de départ, la gestion, les objectifs, les moyens d'atteindre ceux-ci, le partenariat, la communication etc., ainsi que les aspects et les résultats spécifiques pour la phase concrète du projet.

Le but général du projet LPEB est de contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique en mobilisant l'ingénierie de formation pour le développement de l'efficacité énergétique dans les bâtiments.

Le projet a comme objectifs spécifiques :

- Pallier le déficit de qualification sur les niveaux intermédiaires dans le domaine de la performance énergétique et environnementale des bâtiments (chef de chantier, technicien de bureau d'étude) en améliorant l'employabilité des étudiants et en perfectionnant les cadres des entreprises.
- Professionnaliser des programmes d'enseignement en conformité avec le processus de Bologne et le Cadre Européen des Certifications (CEC) et les délocaliser pour partie en entreprise.
- Créer une licence professionnelle accessible à distance pour la performance énergétique et environnementale des bâtiments, perfectionner 25 professeurs en UE, numériser les cours et ressources pédagogiques, créer une plateforme technologique pour la performance énergétique et former sur ce nouveau cursus au moins 160 étudiants et 50 professionnels en présentiel et/ou à distance dans chaque région.

Le projet accompagne une profonde mutation des pratiques professionnelles dans les métiers du bâtiment en professionnalisant des programmes d'enseignement en énergie et génie climatique. Il crée une nouvelle licence professionnelle pour la performance énergétique et environnementale du bâtiment en conformité avec le processus de Bologne. Ainsi, il palie le déficit de qualification sur les niveaux intermédiaires (chef de chantier, technicien de bureau d'étude) constaté dans les 3 pays partenaires.

Les résultats attendus sont :

- 3 plans d'action stratégique régionaux.
- 25 professeurs perfectionnés en UE.
- 3 fiches métiers, 3 licences professionnelles, les programmes, contenus de cours et ressources pédagogiques numérisés accessibles en ligne.
- 3 pôles d'excellence, centres de ressources et 3 plateformes technologiques pour l'efficacité énergétique dans les bâtiments.
- 3 cyberspaces didactiques.
- 480 étudiants et 150 salariés formés en présentiel et/ou à distance.

- 3 doubles diplômes ou diplômes conjoints.
- Un plan d'action pour la pérennité.

Plusieurs activités divisées en lots sont prévues dans le projet. Lors de la rédaction du rapport d'évaluation présent certains des lots devaient être finalisés ainsi qu'une partie d'autres. La date finale estimée pour les 5 sous-lots du lot 1 (Préparation), ainsi que pour les sous lots du lot 2 (Développement : Elaboration d'un diagnostic, choix d'une spécialisation professionnelle clé en performance énergétique et environnementale dans les bâtiments et de la licence professionnelle associée.), est avant la réunion du comité de pilotage au mois d'avril 2016 :

LOT 1 : PREPARATION : Cadrage politique, exécutif et logistique du projet. Identification et capitalisation des ressources méthodologiques, pédagogique et humaines existantes

- 1.1. Procès-verbaux de réunions et lettres de mission signées par chaque partenaire. (Il s'agit des compte rendus de la première réunion entre le responsable de chaque partenaire, son chef de fil régional son expert européen référent et le coordinateur technique.) (Date finale : 31/10/2015)
- 1.2. 3 synthèses régionales de ressources et méthodologies de type « Tuning ». (Sous forme de CD-Rom les ressources et méthodologies déjà utilisées dans la région et qui ont fait leurs preuves pour rénover un programme de formation en conformité avec le processus de Bologne. Elle présentera aussi l'ensemble de l'offre de formation des universités partenaires de la région dans les domaines de la construction des bâtiments et des énergies renouvelables.) (Date finale : 31/10/2015)
- 1.3. 3 Listes des 20 rénovateurs des cursus sélectionnés dans chacune des régions. 3 listes de 6 tuteurs européens à distance par région. (Date finale : 31/10/2015)
- 1.4. Premières réunions des instances de pilotage et gestion du projet. (Il s'agit de la première réunion de chacune des instances de pilotage du projet.) (Date finale : 30/11/2015)
- 1.5. Médiatisation du projet. (Le projet réactualisé est numérisé sur tous les sites des partenaires sous forme d'un diaporama attractif réalisé par le coordinateur technique et traduit par les chefs de file. (Les reportages vidéo, articles de presses réalisés à l'occasion des réunions des instances du projet sont capitalisés sur un cd-rom.) (Date finale : 22/04/2016)

LOT 2 : DÉVELOPPEMENT : Elaboration d'un diagnostic, choix d'une spécialisation professionnelle clé en performance énergétique et environnementale dans les bâtiments et de la licence professionnelle associée. La durée de ce lot est prévue jusqu'à 7/04/2016.

- 2.1. Un guide méthodologique commun aux 3 régions et 60 personnes perfectionnées à la rénovation de cursus universitaires et 29 cadres (7 AZ, 17 RU, 9 CN) en visite d'étude en UE. Date d'échéance : 30/11/2015.
- 2.2. 3 plans d'action stratégique globaux et régionaux pour la mise en œuvre du projet dans chacune des trois régions. Date finale : 29/12/2015.
- 2.3. 3 fiches métiers et intitulés des 3 licences. Date finale: 7/04/2016.
- 2.4. Classification des besoins de formation dans chacune des 3 régions. Date finale : 7/04/2016.

Certains des autres lots de travail devaient démarrer aussi, mais il n'y a que peu de leurs tâches qui devaient être accomplies avant le mois d'avril 2016 :

LOT 3 : DÉVELOPPEMENT. Elaboration des programmes, contenus de cours et ressources pédagogiques de la licence professionnelle en formation ouverte et à distance pour la performance énergétique et environnementale des bâtiments. La date de fin estimée est le 22/07/2018.

- 3.1. 25 professeurs perfectionnés en UE. Jusqu'à 30/04/2016.

LOT 8 : DIFFUSION ET EXPLOITATION DES RÉSULTATS. Conception et mise en œuvre d'un plan d'action pour la diffusion et l'exploitation permanente des résultats. Date de fin estimée : 14/10/2018

LOT 9 : ASSURANCE ET CONTRÔLE DE LA QUALITÉ (PLAN QUALITÉ). Contrôle qualité et suivi. Date de fin estimée : 22/07/2018.

9.1. Un plan qualité et sa mise en œuvre. Date finale : 22/07/2018.

LOT 10 : GESTION. Pilotage et gestion du projet. Date de fin estimée : 31/05/2018.

10.1. Mise en place des instances de pilotage. Date finale : 22/11/2015

10.2. 3 conventions globales de déconcentration des fonds dans les régions. Date finale : 22/11/2015.

10.3. 6 personnes (deux par région) sont formées en France à la gestion d'un projet Erasmus. Date finale : 22/10/2015.

2. CADRE DE L'EVALUATION INTERNE

Dans la description du projet LPEB il est prévu que le plan qualité soit mis en place selon 2 procédures (interne et externe) sur chacune des 3 régions. A l'externe, un expert désigné par la conférence des recteurs de chaque région n'appartenant pas à l'un des partenaires. A l'interne le P3 : CRVEP (Centre pour le Développement et l'Innovation) est en charge exclusivement du contrôle qualité en appui sur 2 instances définies dans le lot 10, le groupe de pilotage inter régional (GPI) et les 3 groupes de pilotage régionaux (GPR).

Le document présent ne concerne que l'assurance qualité interne.

L'évaluation du projet LPEB est une évaluation accompagnante, elle s'effectue tout au long du projet. L'évaluateur participe aux comités de pilotage ainsi qu'à certaines réunions de travail et partage ses opinions avec les partenaires, il est en communication permanente par mails avec eux. Il rédige des rapports d'évaluation deux fois par an. Il les présente aux partenaires lors des comités de pilotage ou par mails. Cette approche permet que le rapport ait un effet correctif et que l'évaluation soit plus opérationnelle.

Ce rapport d'évaluation est construit sur la base des méthodes suivantes :

- Analyse du document de la candidature.
- Observation des travaux et des relations lors du premier comité de pilotage.
- Analyse des comptes-rendus des réunions de travail.
- Analyse du feed-back des partenaires (mails et communication à distance).
- Analyse des documents et des résultats obtenus.
- Entretiens avec les partenaires.
- Enquête sur la gestion et sur le développement du projet.

3. POINT DE DEPART

Le point de départ est très important pour chaque évaluation parce que c'est en comparant avec la situation initiale qu'on peut juger le succès ou le caractère innovant d'un projet. On peut dire que la situation de départ est le repère auquel les résultats du projet peuvent être mesurés.

Les données nécessaires pour l'évaluation du point de départ ont été rassemblées en examinant le document de candidature ainsi qu'à l'aide des présentations des partenaires lors du premier comité de pilotage et des entretiens menés avec eux.

Dans le document de candidature on lit :

“La lutte contre le réchauffement climatique, la mobilisation des énergies renouvelables et l'efficacité énergétique sont des enjeux majeurs pour tous les pays. La politique européenne intègre l'(EEB) comme une des solutions dans son livre vert.

Les 3 pays partenaires, qui ont ratifié le protocole de Kyoto se sont dotés de véritables programmes pour réduire leurs émissions carboniques par l'EEB.

Selon la banque mondiale, 50% des bâtiments construits dans le monde le sont en Chine avec pour principale source d'énergie le charbon. L'impact de l'EEB sur le changement climatique sera donc très fort. C'est pour cela que le programme national CRESO a un plan de construction de 2 milliards de m² de bâtiment par an dont d'ici 2030, 30% devront être à la norme HQE.

La province d'Heilongjiang ciblée sur notre projet, (8 mois de chauffage au charbon) a lancé ses propres plans (Green building, Expertise de l'EEB).

L'Azerbaïdjan, dont les bâtiments consomment plus de 40% d'énergie que la moyenne européenne, s'est doté d'une agence d'état pour l'énergie (SAARES) et d'un plan gouvernemental(2012-2020) avec une composante « bâtiments durables » et des mesures fiscales incitatives. Pour cela, il bénéficie d'un programme européen (INOGATE 2013-2016).

La Russie a un objectif d'ici à 2030 de diminuer de 40% son intensité énergétique. Green Peace estime que un tiers du potentiel d'économie d'énergie réside dans les bâtiments. L'EEB est devenue une priorité du gouvernement qui lance des programmes municipaux d'optimisation énergétique avec des mesures fiscales incitatives. L'EEB est un défi que les régions froides du Nord et Nord Est visées par le projet devront relever.

Ces politiques incitatives et les nouvelles législations pour l'EEB stimulent considérablement la construction durable et ce marché est en pleine expansion.

Tous ces plans stratégiques nécessitent des ressources humaines dont les entreprises du bâtiment ne disposent pas suffisamment.

L'analyse des besoins faite par les partenaires a fait émerger des problématiques convergentes et fait ressortir un déficit de qualification sur les niveaux intermédiaires d'encadrement (chefs d'équipe, techniciens de bureau d'étude, chefs de chantier). Ils sont les professionnels porteurs des changements à opérer à tous les échelons de la chaîne de la construction.

Or les professionnels en poste dans les entreprises du bâtiment se trouvent souvent démunis pour pouvoir assurer ces fonctions et il n'existe que très peu de programmes de perfectionnement pour eux.

Par ailleurs les étudiants ne disposent pas actuellement d'une formation professionnelle suffisamment adaptée pour occuper ces fonctions.

Les entreprises du bâtiment se trouvent donc confrontées à un problème de ressources humaines qui doit être résolu rapidement pour pouvoir développer leur activité et participer aux objectifs des plans exposés plus haut

C'est à la résolution de ce problème que ce projet entend participer conforté par une note du BIT de 2012 qui déclare que "L'écologisation du secteur de la construction prend du retard en raison des pénuries de compétences »

En Azerbaïdjan, l'agence d'état pour l'énergie a demandé au Ministère de créer un nouveau standard « audit thermique des bâtiments » car le standard « thermo physicien des transformations énergétiques » reste trop généraliste.

Il s'inscrit aussi dans les priorités des universités partenaires qui disposent de cursus « généralistes » dans les domaines de l'énergie, et/ou du bâtiment (souvent en formation de spécialistes) qu'elles souhaitent professionnaliser pour répondre aux besoins spécifiques des entreprises. Elles disposent du socle des disciplines scientifiques nécessaires pour créer la nouvelle licence professionnelle.

Cette offre s'inscrit aussi dans la directive européenne sur la performance énergétique des bâtiments (2010/31/UE).

“A notre connaissance, il n'existe pas à ce jour dans les pays ciblés un dispositif modulaire complet couvrant de manière transversale tous les besoins de formation initiale et continue dans les métiers du bâtiment impactés par la Transition Énergétique et accessible en FOAD à partir de ressources pédagogiques numériques.”

Ayant en vue le grand besoin des résultats du projet pour les pays partenaires ainsi que les buts du projet, un partenariat compétent et professionnel est composé. Les partenaires représentent en grande partie les bénéficiaires. Il y a d'experts en matières clés pour le projet (l'APC, l'ingénierie de formation, le processus de Bologne, ECTS...). Le promoteur a une expérience dans des projets transnationaux. Un deuxième partenaire – GIP FIPAG, sera en charge de la gestion, surtout pédagogique, du projet. Il a une très grande expérience dans des projets internationaux, il a déjà travaillé dans les pays bénéficiaires.

4. RESULTATS DE LA PREMIERE ENQUETE

Le rapport d'évaluation présent est basé principalement sur les analyses de la première enquête menée lors de la première réunion du Groupe de pilotage interrégional.

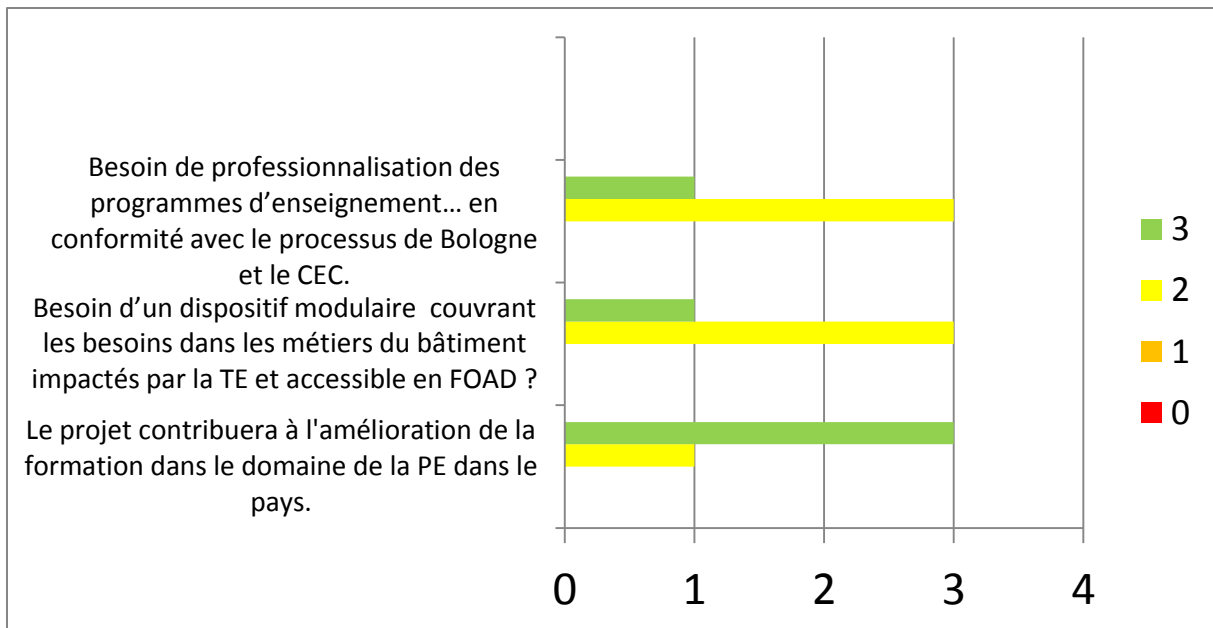
9 personnes de 7 organismes partenaires ont rempli les questionnaires, certains d'entre eux ont choisi de ne pas répondre à toutes les questions.

Les questions couvrent deux sujets :

- Evaluation générale du projet.
- Evaluation de la réunion.

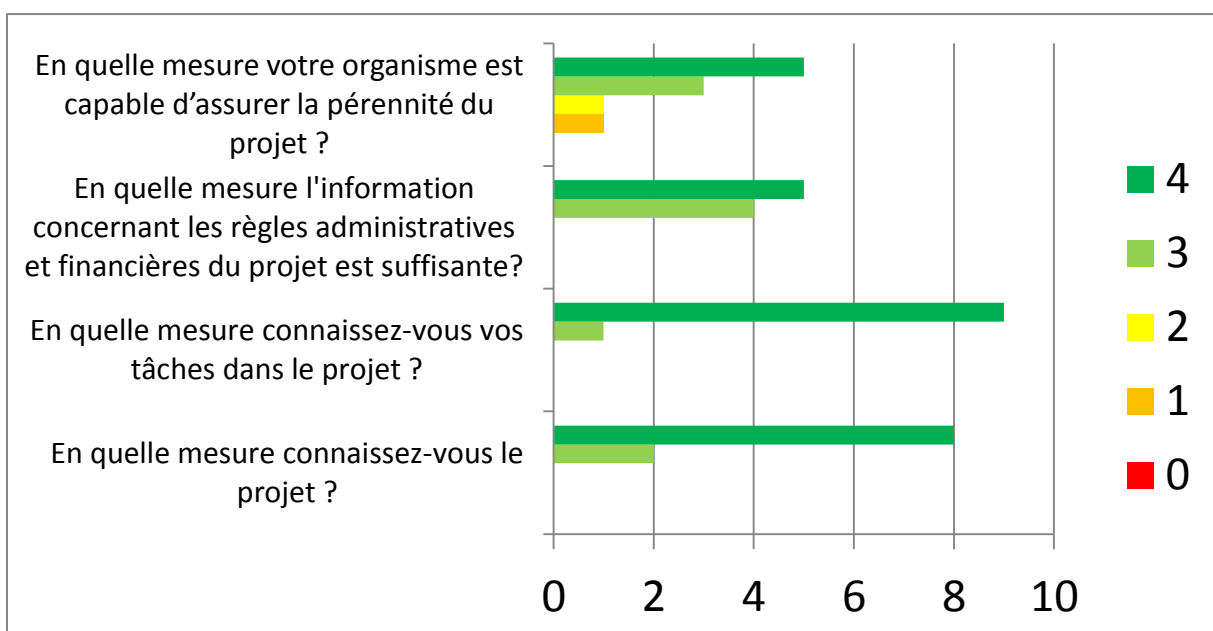
4.1. Importance du projet pour les pays bénéficiaires.

Les représentants des pays bénéficiaires déclarent que dans leurs pays il y a besoin de professionnalisation des programmes d'enseignement dans les domaines du génie climatique et de l'énergie en conformité avec le processus de Bologne et le Cadre Européen des Certifications (CEC). Ils jugent nécessaire un dispositif modulaire complet couvrant de manière transversale tous les besoins de formation dans les métiers du bâtiment impactés par la Transition Énergétique et accessible en FOAD. Cela met en évidence l'importance du projet LPEB et de ses objectifs. Les enquêtés considèrent que le projet contribuera à l'amélioration de la formation dans le domaine de la performance énergétique dans leurs pays.



4.2. Engagement des partenaires.

Les partenaires connaissent bien le projet et leur rôle dans le projet, ils trouvent suffisante l'information concernant les règles administratives et financières. Cela met en évidence le bon travail préparatoire du promoteur ainsi que l'engagement et la motivation des partenaires participants au projet. La question liée à la capacité des partenaires d'assurer la pérennité du projet a provoqué moins d'optimisme ayant en vue qu'une personne a donné 2 points et une autre : 1 point seulement.



Certains des partenaires ont fait des commentaires libres concernant leurs attentes par rapport au projet :

- *Démarrage d'une expérience unique et innovatrice, la première qui réunit Europe-Chine-Azerbaïdjan-Russie dans un même projet dans les cadres du processus de Bologne et ECTS*
- *La nouvelle licence et double diplôme avec les universités en forme – le projet du réseau, car le programme sera unique.*
- *Les plateformes (non compréhensible) pour les étudiants.*
- *Les doubles diplômes entre Europe et Chine.*
- *Respect des délais.*

Une question spéciale a provoqué deux interviewees à décrire les choses dont ils veulent avoir plus d'information :

- *La partie financière.*
- *Les activités pendant les missions.*

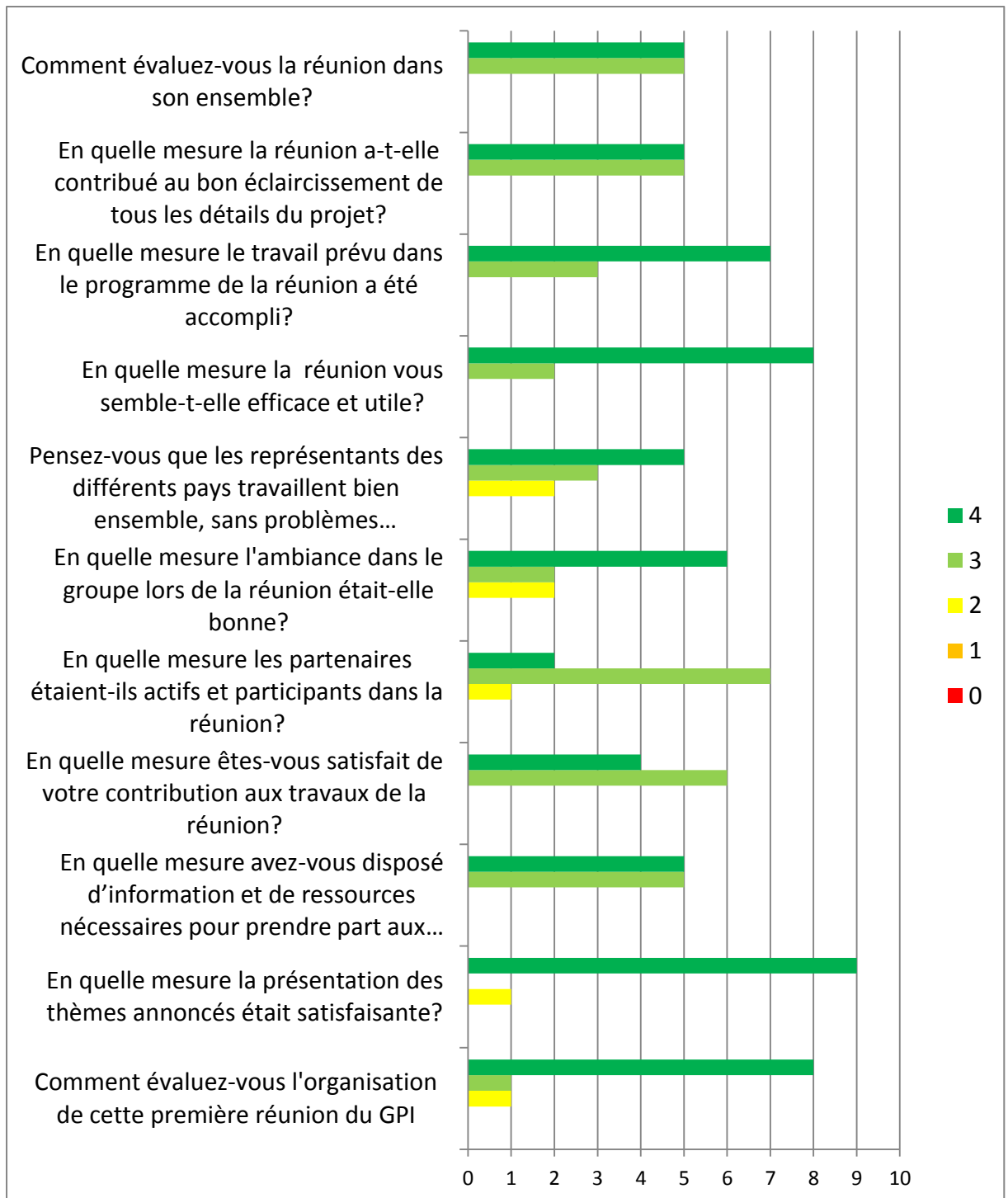
Les partenaires ont décrit aussi le/s problème(s) qu'ils avaient identifié, ainsi que leurs propositions pour la solution de ces problèmes:

- *Discuter bien avec CNAM sur la distribution des rôles dans la production et livraison des ressources FOAD. / Une rencontre bilatérale CNAM / UNINETTUNO*
- *Il y a trop d'universités russes, certaines semblent très mal organisées et très peu motivées. / Il faut plus de gestion ciblée.*
- *Rédaction de la quantité des compétences spécifiques.*
- *Compréhension des règles administratives par les partenaires des réseaux nationaux (RU, CN, AZ) / Echanger avec les partenaires (mail, tel) pour pédagogie sur les règles de financement.*
- *Je crois que l'information du projet est trop technique, et pour les partenaires pas européens c'est difficile. / Simplifier le langage.*
- *La maîtrise du projet / Besoin d'une lecture approfondie de tous.*

4.3. Evaluation de la réunion.

Il est évident du schéma que la réunion du Groupe de pilotage interrégional (GPI) a eu une appréciation très haute. Presque toutes les questions posées ont eu une note de 5 ou de 4. Très rarement une note moyenne de 3 était donnée par une ou au maximum par deux personnes. Cela est valable pour tout ce qui est lié à la réunion : le travail préparatoire, l'organisation, les présentations... Les partenaires la considèrent très utile et efficace, elle a contribué selon eux pour l'éclaircissement de tous les détails. Ils déclarent que tout ce qui était prévu était exécuté.

Certaines des questions présentent l'attitude des partenaires dans le processus de travail lors de la réunion et leur capacité de travailler en commun. Les enquêtés considèrent que les partenaires travaillent bien ensemble, dans une bonne ambiance. Ils apprécient hautement le travail de ses collègues, ainsi que leur propre apport dans les travaux.



Quelques commentaires libres à propos de la réunion ont été faits aussi?

- Bien organisée et efficace.
- La réunion était organisée bien.
- Un peu plus de flexibilité avec les langues.

Il y avait des propositions concernant les thèmes de la prochaine réunion du GPI :

- Les détails du projet et son déroulement aux différents pays.
- Identification du métier prioritaire.

- Les courses qu'on va construire.
- ERASMUS

5. RECAPITULATIF

L'évaluation générale du projet jusqu'au moment de la rédaction du rapport présent est très satisfaisante. Les interviewés donnent à presque tous les aspects évalués une bonne à excellente note, ses commentaires en montrent bien les raisons ainsi que certains aspects à améliorer.

5.1. Pérennité.

Les bases assurant la pérennité du projet LPEB sont fondées dès le début du projet, avec le choix des partenaires et avec le travail préliminaire d'investigation des besoins des trois pays dans le domaine de la performance énergétique et environnementale des bâtiments.

Les organismes partenaires des trois pays (Azerbaïdjan, Chine et Russie) offrent de l'enseignement lié à la PEB et sont les bénéficiaires principaux des résultats du projet. Ils travaillent en étroite collaboration avec des organismes et des institutions qui en profiteront aussi.

Les universités européennes référents ont une grande expérience et sont reconnues pour leurs enseignements avec la mise en œuvre du système ECTS depuis longtemps. Elles offrent des licences et masters orientés vers l'acquisition de compétences dans le domaine de l'efficacité énergétique et qui sont positionnés dans le CEC. P1 et P4 sont des universités pilotes en FOAD et leurs enseignes sont reconnues au niveau mondial pour leur e-learning.

L'analyse des besoins des trois pays bénéficiaires faite par les partenaires a fait ressortir un déficit de qualification sur les niveaux intermédiaires d'encadrement (chefs d'équipe, techniciens de bureau d'étude, chefs de chantier). Les entreprises du bâtiment ont un grand besoin de ressources humaines qualifiées, mais actuellement la formation professionnelle n'est pas suffisamment adaptée pour répondre à ces besoins. C'est la résolution de ce problème que le projet LPEB vise. Les objectifs du projet correspondent aux besoins des trois pays bénéficiaires sur le plan efficacité énergétique ainsi que sur le plan ingénierie de formation (et surtout FOAD). Le projet répond aux demandes réelles des partenaires. Cela est une garantie de plus pour la pérennité des résultats.

5.2. Efficacité.

L'évaluation de l'efficacité éclaircit le taux de réussite par rapport aux objectifs prévus et aux résultats envisagés dans le projet. Etant au début de la réalisation du projet LPEB, on peut quand même juger la qualité et le taux de sa bonne ou mauvaise réalisation jusqu'ici.

Comme c'était déjà mentionné plus haut, il y a deux lots qui devaient être entièrement finalisés lors de la rédaction du rapport d'évaluation présent. Ce sont le lot 1 (Préparation : Cadrage politique, exécutif et logistique du projet. Identification et capitalisation des ressources méthodologiques, pédagogique et humaines existantes), et le lot 2 (Développement : Elaboration d'un diagnostic, choix d'une spécialisation professionnelle clé en performance énergétique et environnementale dans les bâtiments et de la licence professionnelle associée).

Concernant **la réalisation du lot 1** on peut dire que toutes les tâches sont effectuées. Dans chacun des trois pays (Azerbaïdjan, Chine et Russie) une réunion est effectuée entre le responsable de chaque partenaire, son chef de fil régional, son expert européen référent et le coordinateur technique. Des comptes rendus de ses réunions sont rédigés.

Les partenaires ont recensé sous forme de CD-Rom les ressources et les méthodologies de type « Tuning » utilisées dans leurs régions. Lors de la réunion du Groupe de Pilotage Interrégional à Paris les chefs de file ont présenté l'ensemble de l'offre de formation des universités partenaires dans les domaines de la construction des bâtiments et des énergies renouvelables.

Les chefs de file d'Azerbaïdjan et de Russie ont présenté les listes des 20 rénovateurs des cursus dans leurs régions. Les noms des rénovateurs chinois ne sont pas encore précisés. La date de la rédaction de la liste pour la Chine est décalée pour la fin avril 2016. Ayant en vue que la date prévue dans le document de candidature est le 31.10.15, il y a un retard de quelques mois pour cette activité.

Un retard est réalisé dans l'exécution des premières réunions des instances de pilotage et gestion du projet (la date finale étant le 30/11/2015, la première réunion du GPI s'est déroulée le début du mois d'avril 2016).

La dernière activité du lot 1 du projet concerne la médiatisation du projet et plus précisément la mise sur tous les sites des partenaires d'un diaporama attractif réalisé par le coordinateur technique et traduit par les chefs de file. Ce diaporama était présenté lors de la réunion du GPI à Paris. Il est prévu aussi que des reportages vidéo, des articles de presse réalisés à l'occasion des réunions des instances du projet soient capitalisés sur un cd-rom. La date finale est le 22/04/2016, soit deux semaines après la fin de la réunion du GPI.

Le lot 2 dont la date finale de réalisation est le 7/04/2016, soit la fin de la réunion du GPI, est lié au développement et plus précisément à l'élaboration d'un diagnostic, au choix d'une spécialisation professionnelle clé en performance énergétique et environnementale dans les bâtiments et de la licence professionnelle associée.

Un guide méthodologique sous forme de CD commun aux 3 régions est présenté et tous ses composants sont expliqués lors de la réunion du GPI par le GIP FIPAG. Il comprend des textes explicatifs, des fiches et des documents exemples pour tous les lots. Ce guide est jugé très exhaustif par les partenaires participants à la réunion.

Dans le document de candidature il est prévu que jusqu'à la fin du mois de novembre 2015 60 personnes soient perfectionnées à la rénovation de cursus universitaires et que 29 cadres (7 AZ, 17 RU, 9 CN) participent à une visite d'étude en UE. Comme la phase de préparation des travaux ainsi que les échanges administratifs ont demandé plus de temps, l'exécution de ces activités était décalée.

Les trois plans d'action stratégique globaux et régionaux pour la mise en œuvre du projet sont en train d'être élaborés pour les trois régions. Le même pour les 3 fiches métiers et les intitulés des 3 licences dont la date finale était le 7/04/2016.

Lors de la réunion du GPI les partenaires ont élaboré un questionnaire qui serait disséminé parmi les bénéficiaires pour la conception d'une classification des besoins de formation dans chacune des 3 régions (date finale prévue dans le document de candidature étant le 7/04/2016).

Certains des autres lots de travail devaient démarrer aussi, mais il n'y a que peu de leurs tâches qui devaient être accomplies avant le mois d'avril 2016 :

La date finale pour l'assurance et le contrôle de la qualité qui est le contenu du **lot 9**, est le 22/07/2018, soit la fin du projet. Bien sûr, le contrôle de la qualité doit être réalisé pendant tout le projet, dès son démarrage, pour qu'il accomplisse son rôle correctif et qu'il soit utile pour l'atteinte des objectifs finaux du projet. Dans le cadre de la première réunion du GPI un plan qualité et une stratégie pour sa mise en œuvre étaient présentés par l'évaluatrice. Une première évaluation du projet et de la réunion était présentée aussi.

Le **lot 10** du projet est lié au pilotage et à la gestion du projet. Comme pour le lot 9, on peut dire que la gestion s'effectue pendant tout le projet, dès son démarrage, et finit après la fin du projet. Ce qui était prévu pour l'année 2015 était effectué. Les premières réunions des GPR ont eu lieu.

5.3. Efficience.

L'efficience décrit le rapport entre les résultats obtenus et les ressources dépensées (temps de travail, budget, ressources humaines...).

Dans le projet LPEB les activités réalisées jusqu'à maintenant respectent les limites budgétaires fixées. Les ressources financières ont été dépensées conformément au budget. Les partenaires n'ont pas dépassé leurs budgets en effectuant les missions.

Quand on parle d'efficience on a aussi en vue les ressources humaines. Le partenariat comprend un nombre significatif de professionnels des universités partenaires, ainsi que des experts dans le domaine de la performance énergétique des bâtiments. L'expérience qu'ils ont de travailler dans des projets internationaux et un autre atout pour le bon déroulement du projet LPEB.

En ce qui concerne le temps nécessaire pour l'exécution des activités, on peut dire qu'en général les délais sont respectés, même s'il y a un retard pour certaines d'entre elles. L'étape de travaux de préparation a pris de temps, ainsi que l'administration des conventions avec un nombre assez important de partenaires.

5.4. Contexte multiculturel.

Dans les projets internationaux le contexte multiculturel peut poser plusieurs problèmes en raison des différentes attentes de la part des partenaires suite aux différentes situations dans les pays... La communication dans une langue étrangère est aussi un problème pour la bonne compréhension et surtout quand il s'agit d'un projet international où la plupart des personnes ne parlent pas la langue du projet.

Dans le projet LPEB les partenaires qui ont une riche expérience de travail dans des projets internationaux, et dont certains se connaissent bien sur d'autres projets, se sont vite adaptés aux cadres et travaillaient en équipe dans une atmosphère d'amitié et de professionnalisme. Même si presque tout le monde parle français, il y a une remarque dans les questionnaires qu'il faudrait un peu plus de flexibilité avec la langue.

5.5. Innovation

Le projet LPEB est innovant sur plusieurs plans.

Ses objectifs portent un caractère innovant parce qu'il n'existe pas dans les pays bénéficiaires un dispositif modulaire complet couvrant de manière transversale tous les besoins de formation initiale et continue dans les métiers du bâtiment impactés par la Transition Énergétique et en conformité avec le CEC et le processus de Bologne.

Un autre aspect innovant est l'adoption de la formation à distance à partir de ressources pédagogiques numériques et la disposition de plateformes technologiques spécialisées sur les champs des nouvelles énergies.

6. POINTS POSITIFS, PROBLEMES ET RECOMMANDATIONS

6.1. Aspects positifs par rapport à la réunion

- Les activités prévues pour la réunion ont été exécutées à temps. Il est devenu évident que la terminologie, les notions et les buts du projet sont claires pour les partenaires.
- Les partenaires ont fait un travail préparatoire de qualité.
- Les présentations étaient à un très haut niveau,
- elles ont permis aux partenaires de comprendre mieux la logique du projet
- ainsi que de partager entre collègues une information concernant la situation actuelle dans les trois pays.
- Les présentations étaient à un très haut niveau,
- elles ont permis aux partenaires de comprendre mieux la logique du projet
- ainsi que de partager entre collègues une information concernant la situation actuelle dans les trois pays.
- Le chronogramme est bien fait, il y a une adaptation à l'égard des dates, ce qui permettra aux partenaires d'avoir assez de temps pour planifier leurs missions.
- Les partenaires parlent la langue officielle du projet, le français. Cela facilite les travaux et va contribuer à une plus grande efficacité des réunions.

6.2. Aspects positifs par rapport au projet

- Un projet très bien écrit, détaillé, sans contradictions, claire et précis, dont les professionnels ont besoin.
- Un partenariat très bien composé.
 - Il y a une représentation des bénéficiaires.
 - Présence d'experts en matières clés pour le projet (l'APC, l'ingénierie de formation, le processus de Bologne, ECTS...)
 - Le promoteur a une expérience dans des projets transnationaux.
 - Un deuxième partenaire – GIP FIPAG, sera en charge de la gestion, surtout pédagogique, du projet. Il a une très grande expérience dans des projets internationaux, il a déjà travaillé dans les pays bénéficiaires.
- La gestion administrative et financière du projet est très satisfaisante.
- Une ambiance d'enthousiasme et de professionnalisme. Tous les partenaires sont bien motivés.
- Les partenaires assument leur rôle dans le projet.

- La répartition des tâches entre les partenaires est faite d'une manière homogène, il n'y a pas une domination du promoteur ou d'un autre partenaire.
- Il y a une délocalisation et une répartition des responsabilités entre les deux groupes de travail : GPI et GPR.
- Les réunions effectuées sont très efficaces, conformément au plan de travail, avec des comptes rendus détaillés.
- Le partenariat est capable d'assurer la pérennité du projet.
- Dans les trois pays des activités de dissémination d'information concernant le projet sont lancées.
- On peut dire que la première réunion du GPI était très bien organisée : du choix de la place pour le travail, jusqu'aux café pauses. Le temps était géré d'une manière très efficace et on a réussi d'accomplir a temps tout ce qui était prévu.

6.3. Problèmes

- Il y a un délai concernant certaines des activités du projet par rapport à ce qui est prévu dans le document de candidature : le démarrage du projet et la première réunion du GPI, le choix des rénovateurs chinois pour le stage de perfectionnement, les stages de perfectionnement, la visite d'étude en UE, les plans d'action stratégique globaux et régionaux pour la mise en œuvre du projet, les fiches métiers et les intitulés des 3 licences, la classification des besoins de formation dans chacune des 3 régions...
- Certains des partenaires ont des problèmes avec la compréhension des règles administratives imposées par le programme Erasmus +. Cela concerne surtout les partenaires des réseaux nationaux des pays bénéficiaires.
- Les partenaires ont besoin de plus d'informations pour la partie financière.
- Pour certains partenaires le langage du projet est trop spécifique, et pour les partenaires pas européens il est difficile de s'en adapter.
- Quelques-uns ont besoin de plus de renseignements concernant la distribution des rôles pour la production des résultats ainsi que concernant les missions et les activités des partenaires liées aux missions.
- Une partie des partenaires ne maîtrisent pas le contenu du projet.
- Il y a des problèmes d'organisation du partenariat régional russe et certains partenaires ne sont pas assez motivés quant à leur participation dans le projet.

6.4. Recommandations

- Il faut que les partenaires connaissent et respectent le projet, ses objectifs, la documentation et le chronogramme, ainsi que la méthodologie du projet. Pour cet objectif il est convenable qu'un rappel soit fait périodiquement par le promoteur et le coordinateur général. Une lecture approfondie est nécessaire aussi de la part de tous les partenaires.

- Pour rattraper le retard accumulé (à cause des échanges administratifs surtout qui ont demandé plus de temps) il faut qu'une adaptation du chronogramme soit faite et que tous les partenaires respectent strictement les délais. Il faut prévoir une gestion du temps plus efficace pour qu'on puisse rattraper le délai.
- Il serait bien que la méthodologie et les procédures concernant chaque étape soient présentées auparavant en détails auprès des partenaires en utilisant un langage approprié.
- Il faut plus de gestion ciblée des partenariats régionaux surtout...
- Il faut assurer plus d'échanges entre les partenaires et le promoteur concernant les règles financiers.
- Il est recommandable que tous les partenaires assurent un lien entre leurs sites et le site du projet.

7. ANNEXE: QUESTIONNAIRE D'EVALUATION

**LPEB - LICENCE PROFESSIONNELLE EN FORMATION OUVERTE ET À DISTANCE
POUR LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE ET ENVIRONNEMENTALE DES BÂTIMENTS
EN FÉDÉRATION DE RUSSIE, EN CHINE ET EN AZERBAÏDJAN
N°561732-EPP-1-2015-1-FR-EPPKA2-CBHE-JP**

QUESTIONNAIRE 1

Groupe de pilotage interrégional (Paris - 4-8 avril 2016)

Nom et prénom (optionnel):.....

Organisme (optionnel) :

0 - "non" ou "mauvais"; 4 - "beaucoup" ou "parfait"

	Aspect	0	1	2	3	4
1	En quelle mesure le projet contribuera à l'amélioration de la formation dans le domaine de la performance énergétique dans votre pays?					
2	En quelle mesure y a-t-il besoin dans votre pays d'un dispositif modulaire complet couvrant de manière transversale tous les besoins de formation dans les métiers du bâtiment impactés par la Transition Énergétique et accessible en FOAD ?					
3	En quelle mesure avez-vous besoin de professionnalisation des programmes d'enseignement dans les domaines du génie climatique et de l'énergie en conformité avec le processus de Bologne et le Cadre Européen des Certifications (CEC) ?					
4	En quelle mesure connaissez-vous le projet ?					
5	En quelle mesure connaissez-vous vos tâches dans le projet ?					
6	En quelle mesure l'information concernant les règles administratives et financières du projet est suffisante?					
7	En quelle mesure votre organisme est capable d'assurer la pérennité du projet ?					
8	Quelles sont vos attentes concernant le projet ?					
EVALUATION DE LA REUNION						
1	Aspect	0	1	2	3	4
	Comment évaluez-vous l'organisation de cette première réunion du GPI (la préparation, la gestion du					

	temps et l'ordre du jour)?					
2	En quelle mesure la présentation des thèmes annoncés était satisfaisante?					
3	En quelle mesure avez-vous disposé d'information et de ressources nécessaires pour prendre part aux travaux du GPI?					
4	En quelle mesure êtes-vous satisfait de votre contribution aux travaux de la réunion?					
5	En quelle mesure les partenaires étaient-ils actifs et participants dans la réunion?					
6	En quelle mesure l'ambiance dans le groupe lors de la réunion était-elle bonne?					
7	Pensez-vous que les représentants des différents pays travaillent bien ensemble, sans problèmes interculturels?					
8	En quelle mesure la réunion vous semble-t-elle efficace et utile?					
9	En quelle mesure le travail prévu dans le programme de la réunion a été accompli?					
10	En quelle mesure la réunion a-t-elle contribué au bon éclaircissement de tous les détails du projet?					
11	Comment évaluez-vous la réunion dans son ensemble?					
Y a-t-il des détails à propos du projet dont vous voudriez avoir plus d'information ? (Concernant les rôles des partenaires, la méthodologie du projet, les résultats du projet, la partie financière ou autre chose.)						
J'identifie un/plusieurs problème(s) important(s):						
Comme solution je propose:						
Lors de la réunion suivante du GPI j'aimerais bien que l'on discute sur:						
Avez-vous d'autres commentaires à faire à propos de la réunion?						

Merci d'avoir rempli ce questionnaire!

Dr Tsvetelina Kaneva, CDI, tel. +359 888 783872, drkaneva@abv.bg